

De fait, le stationnement et la circulation seront également impactés rue du Lieutenant-Sauvajon et rue du Nord.

A noter : Le cours Pierre-Didier étant l'objet de travaux à compter du 15 février, l'allée nord sera interdite à la circulation et l'allée sud sera mise à double sens.

Verbatim

Laurent Jacquot, adjoint au Maire délégué au Patrimoine historique, aux Archives et au Devoir de mémoire : *« Ce nouveau chantier ne se limite plus à la seule tour Jacquemart mais concernera l'ensemble du secteur situé autour. Il s'agit de repenser cet espace pour en faire une zone apaisée et piétonne. A l'issue de ces travaux, ce monument emblématique de Romans reprendra véritablement sa place au cœur de l'espace public. »*

Franck Astier, adjoint au Maire délégué à la Voirie et aux Bâtiments communaux : *« Ces aménagements visent à faciliter les échanges entre le haut et le bas de la ville et vont permettre, notamment, de requalifier les parcours touristique et marchand. Ils s'inscrivent dans le cadre de l'opération de redynamisation du centre-ville, Gar'Is (de la Gare à l'Isère), tout comme les travaux déjà réalisés sur les trottoirs nord des boulevards Jean-Jaurès, et sont en cohérence avec les travaux d'aménagement du cours Pierre-Didier. Tous ces aménagements ont pour objectif de renforcer l'attractivité du centre-ville. »*

Rappel du projet global d'aménagement du parvis de la tour Jacquemart

Réalisé pour un montant de 877 000 € TTC, le projet d'aménagement du parvis de la tour Jacquemart s'étalera du 15 février 2021 à mars 2022 (délai prévisionnel hors intempéries et crise sanitaire). Sachant que les travaux s'interrompront durant l'été pour reprendre à l'automne, afin de permettre, notamment, aux restaurateurs et cafetiers de travailler sans être perturbés par les nuisances du chantier.

Les objectifs du chantier

- La mise en valeur de la tour Jacquemart
- La création d'espaces végétalisés
- Le développement de l'attractivité de la ville
- L'amélioration de la qualité de vie des riverains et des commerçants de la zone

Les aménagements réalisés

- Les grilles situées autour de la tour vont être enlevées
- et des gradins, sur lesquels on pourra s'asseoir, seront créés ;
- Des îlots de végétalisation seront également réalisés
- Les sols ainsi que le mobilier urbain seront entièrement repris
- La fontaine du cygne située devant la tour sera restaurée et déplacée
- De nouveaux sanitaires publics seront implantés